Raconte ta ville – saison 6
Une ville durable 2018-2019

« L’ÉCOLE CHANGE AVEC LE NUMÉRIQUE »

**INTRODUCTION**



L’opération « Raconte ta ville », à caractère partenarial, pilotée et accompagnée par Réseau Canopé, propose aux classes de « raconter » leur environnement proche (urbain, périurbain, rural…) sous la forme d’un webdocumentaire à partir d’une histoire réelle ou fictive.

Tout au long de l’année, les élèves et leurs enseignants imaginent et bâtissent leur production, accompagnés par les Ateliers Canopé, avec le soutien de partenaires locaux.

La saison 6 de [Raconte ta ville](https://www.reseau-canope.fr/raconte-ta-ville/), libellée « Raconte ta ville – Une ville durable », porte sur 7 thématiques :

1. Agriculture urbaine
2. Biodiversité en ville
3. Bonne santé et bien-être
4. Changement climatique
5. Économie circulaire
6. Établissement en démarche de dévelop­pement durable ([E3D](http://cache.media.education.gouv.fr/file/6/59/4/ensel1684_annexe1_E3D_demarche_globale_388594.pdf))
7. Ville au futur (quartiers durables, énergies, transports, ville connectée…)

Le présent cahier des charges indique le cadre dans lequel s’inscrira toute classe ou tout établissement qui participera à « Raconte ta ville – Une ville durable » en 2018-2019.

*À noter que plusieurs enseignants, voire plusieurs classes, peuvent participer à un même projet, mais un seul enseignant doit être désigné comme coordinateur du projet et comme interlocuteur de Réseau Canopé.*

**PUBLICS**

« Raconte ta ville – Une ville durable » s’adresse aux classes du primaire et du secondaire souhaitant s’investir dans un projet EDD interdisciplinaire.

**INSCRIPTION**

Les enseignants s’inscrivent via le formulaire d’inscription, disponible auprès de leur Atelier Canopé, qui sélectionnera un ou deux projets pour « Raconte ta ville – Une ville durable » qu’il soumettra à un comité de sélection national.

**PRÉREQUIS**

L’enseignant candidat à « Raconte ta ville – Une ville durable » doit avoir une première expérience de l’utilisation du numérique.

Pour le travail collectif en classe, il est souhaitable de pouvoir s’appuyer sur du matériel de vidéoprojection (vidéoprojecteur ou TBI).

**LE PROJET**

De nature interdisciplinaire et partenariale (collectivités, associations, organismes scientifiques…), construit autour de l’une des sept thématiques proposées ci-contre en introduction, le projet s’inscrira dans le cadre de [la circulaire du 4 février 2015,](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723) avec pour ambition de faciliter et motiver, auprès des élèves, l’apprentissage des connaissances inscrites dans [le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture](http://eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html).

Il se déroulera, avec les classes, de septembre 2018 à avril 2019 (limite impérative), avant de passer en postproduction dans l’Atelier Canopé en charge de son accompagnement, en vue de sa publication sur le site « Raconte ta ville » début juin 2019, lors de la Semaine du développement durable.

Tout projet du secondaire sera porté par une équipe constituée de plusieurs professeurs l’ayant défini collectivement. Au cycle 4 du collège, ce projet peut se dérouler dans le cadre des EPI.

Il pourra également se dérouler en lien avec des activités périscolaires pratiquées en atelier.

**RESPECT DES DROITS**

Il est indispensable de transmettre aux élèves les notions de droit français liées à la production et la diffusion de médias, en particulier les questions relevant du droit d’auteur et du droit à l’image.

Raconte ta ville – saison 6
Une ville durable 2018-2019

Une ville durable

2018-2019

L’enseignant s’appuiera pour cela sur la rubrique « [Des élèves auteurs](http://www.reseau-canope.fr/raconte-ta-ville/des-eleves-auteurs.html) » du site « Raconte ta ville » et sur l’Atelier Canopé chargé de l’accompagnement du projet.

Par ailleurs, il s’assurera de la disponibilité des droits associés au webdoc dès le premier trimestre de l’année scolaire, afin de les remettre à l’Atelier Canopé en mars 2019.

**DIMENSIONNEMENT DU PROJET**

Pour une première expérience et afin d’assurer la faisabilité du projet, la durée totale de la production se limitera à 10 minutes.

Cela favorisera l’apprentissage, pour l’enseignant et les élèves, des différentes étapes de conception/ réalisation de la production avec pour objectif de miser davantage sur la qualité du produit fini que sur sa durée ou sur la quantité des contenus publiés.

*Pour les enseignants ayant déjà réalisé un webdoc avec leurs élèves, la durée de la production et le nombre de séquences pourront être plus importants. Les limites seront alors à discuter en amont du projet avec l’Atelier Canopé et le chef de projet « Raconte ta ville » afin d’en assurer, là aussi, la faisabilité.*

**FORMATIONS
ET ACCOMPAGNEMENT**

**LE PROJET ET LES CONDITIONS
DE SA RÉALISATION AVEC L’ATELIER**

Une première rencontre entre enseignants et médiateur Canopé aura lieu au début de l’année scolaire 2018-2019 à l’Atelier Canopé de Guyane, afin de définir le mode de fonctionnement Atelier-enseignant(s) tout au long du projet.

Elle consistera en particulier en une évaluation des besoins de la (des) classe(s) accompagnée(s) sur les phases de conception et de réalisation. Cette rencontre sera aussi l’occasion de préciser et de bien délimiter le projet.

**FORMATION INITIALE**

Un temps formatif dédié aux enseignants se déroulera sur deux à trois journées, en octobre 2018, à l’Atelier Canopé de Guyane.

Il a pour principal objectif l’acquisition des bases nécessaires pour démarrer le projet avec les élèves et pour s’engager avec eux dans la conception du webdoc ou de la production audio, avant toute production de contenu.

Un temps également pour échanger avec les autres participants à « Raconte ta ville – Une ville durable » et pour découvrir leur projet et leur approche.

**ACCOMPAGNEMENT PAR LES ATELIERS**

Un accompagnement formatif par l’Atelier Canopé permettra aux enseignants de renforcer leurs compétences tout au long du projet.

L’Atelier interviendra également à distance ou à la demande dans l’établissement en fonction des besoins préalablement définis en début de projet. La durée totale de l’accompagnement est limitée à 5 jours.

**RACONTE TA VILLE :
UN ESPRIT COLLABORATIF**

L’enseignant aura accès au groupe Viaéduc « [Raconte ta ville − Des webdocumentaires à l’école, au collège et au lycée](http://www.viaeduc.fr/group/2509) », lieu de mutualisation et d’échange entre les enseignants, mais aussi avec l’ensemble des médiateurs Canopé participant à l’opération.

À des fins de communication sur leur projet, pour en faciliter le suivi par Réseau Canopé, et dans un esprit de mutualisation du travail réalisé, il est demandé aux enseignants de mettre en place un outil de suivi et de communication (blog, Padlet, Sway…) géré avec leurs élèves.

Ces contributions pourront être signalées dans le groupe Viaéduc « [Raconte ta ville − Des webdocumentaires à l’école, au collège et au lycée](http://www.viaeduc.fr/group/2509) ».

Raconte ta ville – saison 6
Une ville durable 2018-2019

Une ville durable

2018-2019

**ÉQUIPEMENT MATÉRIEL**

Pour que le projet se déroule dans de bonnes conditions sur la conception et la réalisation du projet avec les élèves, il est souhaitable de disposer d’un équipement matériel minimum.

**À savoir :**

– un ordinateur principal de moins de 5 ans pour le montage du webdocumentaire ou du document audio, avec un écran de 17 pouces ou plus (recommandé) ;

– un scanner et une imprimante dans la classe ou dans une salle informatique facilement accessible aux élèves ;

– un tableau numérique interactif ou un vidéoprojecteur dans la classe, afin de permettre un travail collectif ;

– un appareil photo numérique pour la captation d’images ;

– un micro enregistreur type Zoom H1 ou H2 pour enregistrements, débats, interviews, prises de son, etc. ;

– une connexion internet.

Sont aussi recommandés :

– un ordinateur portable de moins de 5 ans, avec un écran de 13 pouces minimum pour les formations ou pour un travail en autonomie ;

– une caméra (ou un appareil photo numérique suffisamment performant pour réaliser des vidéos HD de bonne qualité), si des vidéos sont prévues dans le webdoc.

***À noter*** : *une partie du matériel pourra être prêtée par l’Atelier Canopé, selon ses ressources en la matière.*

**PLANNING**

Les enseignants participant à « Raconte ta ville – Une ville durable » s’engagent à respecter les étapes du planning suivant.

**Septembre 2018 : définition des projets et réponse à l’appel à participation envoyée à son Atelier Canopé.**

**Octobre 2018 : formation des coordinateurs de projet sur deux à trois jours à la conception/réalisation d’un webdoc.**

**Octobre 2018 : initialisation des projets avec les élèves**.

**Octobre 2018-avril 2019 : conception et réalisation des productions dans les classes, avec accompagnement par son Atelier Canopé.**

**Janvier 2019 : remise d’une maquette du webdoc à son Atelier Canopé.**

**Février-mars 2019 : récupération par l’Atelier des droits afférents à la production de la (des) classes.**

*Avril-mai 2019 : postproduction par l’Atelier.*

*Juin 2019 : publication des productions par Canopé Chasseneuil sur le site « Raconte ta ville » à l’occasion de la Semaine du développement durable.*

**Juin 2019 : événements locaux, webradios et campagne d’information et de communication, pour faire connaître et valoriser l’opération**.

**CONTACT**

**Elfrida DAVIGNY**

**Directrice Académique de l’Atelier Canopé
de Guyane**

elfrida.davigny@reseau-canope.fr

**Maëlle Lopez**

**Médiatrice de Ressources et Services - Co-design**

maelle.lopez@reseau-canope.fr

T. 0594 28 91 67

T. 0694 31 31 41